

Grève des contrôleurs aériens : un quart des vols annulés lundi à Paris-Orly et Toulouse

Refuser et s'abonner au *Monde* →

Le Monde

Le contenu de ce site est le fruit du travail de 540 journalistes. Pour y accéder, nous vous proposons de choisir entre deux options :

Accéder gratuitement en acceptant l'utilisation de cookies.

L'accès gratuit au site (hors contenus exclusifs abonnés) est subordonné à votre consentement sur l'utilisation des cookies et technologies similaires utilisés par *Le Monde* et/ou ses [partenaires](#) (169), afin de stocker et/ou accéder à des informations sur votre appareil, pour analyser l'audience et développer ses produits, pour présenter des publicités et des contenus personnalisés et d'en mesurer les performances. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.

À quoi servent les cookies ? ▾

Pourquoi *Le Monde* vous demande d'accepter les Cookies pour accéder au Site ? ▾

Ou s'abonner au *Monde* pour profiter de tous les contenus.

L'accès au site avec abonnement vous permet de consulter tous les contenus et archives du *Monde* depuis notre site et nos applications mobiles. En cliquant sur le bouton « Refuser et s'abonner au Monde », vous pourrez refuser les cookies ou paramétrer vos choix (hors cookies de fonctionnement et de mesure d'audience).

Accepter et continuer

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

l'Hémicycle.

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), syndicat majoritaire du secteur et qui n'a pas appelé à la grève, s'est exprimé mardi en faveur du texte, alertant sur une « *instrumentalisation du droit de grève et son usage déraisonné* » dans certaines circonstances.

Ce nouveau préavis intervient après que le SNCTA s'est engagé à respecter une « *trêve olympique* », c'est-à-dire à ne pas faire grève d'ici à la fin des Jeux olympiques et paralympiques prévus en France pendant l'été 2024.

Selon le ministre des transports, cet accord engage aussi le deuxième syndicat en nombre de voix aux élections professionnelles des aiguilleurs du ciel, l'UNSA-ICNA. Mais pas l'USAC-CGT, troisième syndicat.

De nombreuses journées de grève des contrôleurs aériens français en début d'année, lors du conflit sur les retraites, avaient conduit la DGAC à demander aux compagnies aériennes d'annuler de façon préventive une partie de leurs vols.

Lire aussi :  [Les compagnies low cost inquiètes d'une réduction des capacités d'Orly](#)



Refuser et s'abonner au *Monde* →

Le Monde

Le contenu de ce site est le fruit du travail de 540 journalistes. Pour y accéder, nous vous proposons de choisir entre deux options :

Accéder gratuitement en acceptant l'utilisation de cookies.

L'accès gratuit au site (hors contenus exclusifs abonnés) est subordonné à votre consentement sur l'utilisation des cookies et technologies similaires utilisés par *Le Monde* et/ou ses [partenaires](#) (169), afin de stocker et/ou accéder à des informations sur votre appareil, pour analyser l'audience et développer ses produits, pour présenter des publicités et des contenus personnalisés et d'en mesurer les performances. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment.



Ou s'abonner au *Monde* pour profiter de tous les contenus.

L'accès au site avec abonnement vous permet de consulter tous les contenus et archives du *Monde* depuis notre site et nos applications mobiles. En cliquant sur le bouton « Refuser et s'abonner au Monde », vous pourrez refuser les cookies ou paramétrer vos choix (hors cookies de fonctionnement et de mesure d'audience).

Déjà abonné ? [Se connecter](#)